

BUDGET 2020

L'ÉVALUATION IMPOSABLE DES IMMEUBLES

Le rôle d'évaluation actuellement en vigueur couvre les exercices 2019 à 2021. Par conséquent, sauf pour les propriétaires de construction neuve ou ceux qui ont effectué des améliorations à leur immeuble, l'évaluation 2020 demeure identique à celle de l'exercice 2019.

Par ailleurs, la composition du rôle d'évaluation de la Ville présente les caractéristiques suivantes :

- La richesse foncière de la Ville est essentiellement composée de propriétés résidentielles;
- On y compte très peu d'immeubles commerciaux et aucune industrie.

LES PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LA PRÉPARATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATION

- Une offre de services de qualité au meilleur coût possible;
- Le maintien d'une fiscalité compétitive;
- Une saine gestion de la dette de la Ville, en respectant la capacité de payer des citoyens tout en appliquant le principe d'équité intergénérationnelle, c'est-à-dire en ne faisant pas payer uniquement le contribuable d'aujourd'hui pour des infrastructures et des équipements qui serviront sur une longue période.
- Une recherche assidue et constante de subventions de toutes natures offertes par les gouvernements supérieurs.

PRINCIPAUX ENJEUX LORS DE LA PRÉPARATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

- Les hausses prévues aux conventions collectives de la rémunération des employés municipaux;
- L'augmentation du coût du traitement des matières résiduelles et des matières organiques en vertu du contrat accordé par la MRC de La Vallée-du-Richelieu, qui exerce ce pouvoir délégué de ses municipalités constituantes;
- La hausse à prévoir du coût du traitement des matières recyclables, en raison de la fermeture du Centre de tri de Saint-Hubert;
- L'augmentation des dépenses de travaux publics, par la poursuite du plan mis en place depuis quelques années pour rattraper le déficit d'entretien;
- Une pression à la hausse sur l'ensemble des dépenses de la Ville, illustrée par l'augmentation de l'IPC de Statistique Canada pour la région de Montréal qui, au 31 octobre, indique une augmentation de 2,7 % pour la dernière année.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



	2020	2019	VARIATION	
REVENUS				
Taxes	11 392 835 \$	11 071 905 \$	320 930 \$	2.9%
Paiements tenant lieu de taxes	75 700 \$	60 000 \$	15 700 \$	26.2%
Transferts et redevances gouvernementales	191 800 \$	125 500 \$	66 300 \$	52.8%
Services rendus	318 295 \$	520 630 \$	(202 335 \$)	-38.9%
Imposition de droits	545 000 \$	506 400 \$	38 600 \$	7.6%
Autres revenus	169 750 \$	127 500 \$	42 250 \$	33.1%
	12 693 380 \$	12 411 935 \$	281 445 \$	2.3%

CHARGES				
Administration générale	2 021 495 \$	2 058 515 \$	(37 020 \$)	-1.8%
Sécurité publique	2 302 640 \$	2 315 330 \$	(12 690 \$)	-0.5%
Transport	2 418 930 \$	2 187 615 \$	231 315 \$	10.6%
Hygiène du milieu	2 322 150 \$	2 293 670 \$	28 480 \$	1.2%
Urbanisme	417 370 \$	351 930 \$	65 440 \$	18.6%
Loisirs et culture	1 756 640 \$	1 766 750 \$	(10 110 \$)	-0.6%
Frais financiers	281 880 \$	308 935 \$	(27 055 \$)	-8.8%
	11 521 105 \$	11 282 745 \$	238 360 \$	2.1%

ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Remboursement de la dette	959 275 \$	1 129 190 \$	(169 915 \$)	-15.0%
Remboursement du Fonds de roulement	213 000 \$	0 \$	213 000 \$	
	1 172 275 \$	1 129 190 \$	43 085 \$	3.8%
	12 693 380 \$	12 411 935 \$	281 445 \$	2.3%

ANALYSE DES CHARGES ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION



	2020	%	2019	%	VARIATION	%
Rémunération du personnel	2 621 710 \$	20.7%	2 611 660 \$	21.0%	10 050 \$	0.4%
Communications	163 370 \$	1.3%	139 875 \$	1.1%	23 495 \$	16.8%
Services techniques et professionnels	1 886 675 \$	14.9%	1 832 345 \$	14.8%	54 330 \$	3.0%
Location, entretien et réparations	597 750 \$	4.7%	518 000 \$	4.2%	79 750 \$	15.4%
Biens non durables	1 140 390 \$	9.0%	1 005 200 \$	8.1%	135 190 \$	13.4%
Service de dette, capital et intérêts	1 240 955 \$	9.8%	1 409 985 \$	11.4%	(169 030 \$)	-12.0%
Quote-parts - gouvernements, régies	4 372 950 \$	34.5%	4 402 850 \$	35.5%	(29 900 \$)	-0.7%
Autres	669 580 \$	5.3%	492 020 \$	4.0%	177 560 \$	36.1%
	12 693 380 \$	100.0%	12 411 935 \$	100.0%	281 445 \$	2.3%

COMMUNICATIONS : Bulletin municipal, site Internet, télécommunications, etc.

SERVICES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS : Contrats de sous-traitance, services juridiques, services d'ingénierie, logiciels, etc.

BIENS NON DURABLES : Électricité, gaz, mazout, essence, fournitures, etc.

QUOTE-PARTS : Régies et ententes intermunicipales, MRC de La Vallée-du-Richelieu, CMM, ARTM, etc.

TAUX DE TAXES 2020

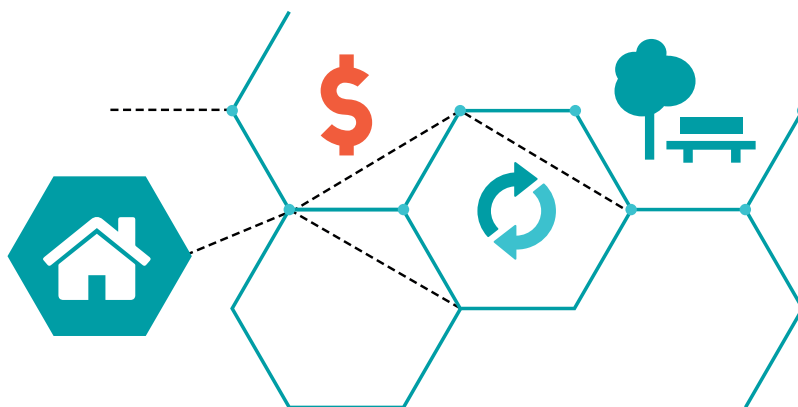
	2020	2019
TAXES FONCIÈRES DU 100 \$ D'ÉVALUATION		
Taux de base immeubles résidentiels	0.8353 \$	0.8270 \$
Immeubles 6 logements et plus	1.1135 \$	1.1024 \$
Immeubles non résidentiels	2.0883 \$	2.0676 \$
Terrains vagues avec services municipaux	1.6706 \$	1.6541 \$

TARIFS PAR LOGEMENT OU LOCAL		
Taxe d'eau	204 \$	204 \$
TAXES POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX		
Service de dette	30 \$	30 \$
Exploitation	255 \$	255 \$
TAXES POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Destinées au recyclage	40 \$	34 \$
Destinées à la biométhanisation	112 \$	96 \$
Destinées à l'enfouissement	140 \$	115 \$

COMPTE DE TAXES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE MOYENNE		
Évaluation imposable	307 563 \$	
Taxe foncière	2 569.07 \$	2 543.55 \$
Taxe d'eau	204.00 \$	204.00 \$
TAXE POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX		
Service de dette	30.00 \$	30.00 \$
Exploitation	255.00 \$	255.00 \$
TAXES POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES		
Destinées au recyclage	40.00 \$	34.00 \$
Destinées à la biométhanisation	112.00 \$	96.00 \$
Destinées à l'enfouissement	140.00 \$	115.00 \$
	3 350.07 \$	3 277.55 \$

Écart en \$	72.53 \$
en %	2.2%

Le rôle d'évaluation est en vigueur pour les années 2019 à 2021, c'est pourquoi l'évaluation moyenne d'une maison unifamiliale est identique d'une année à l'autre.



PRINCIPAUX ENJEUX LORS DE LA PRÉPARATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (PTI)

- La poursuite du plan directeur de mise à niveau de nos infrastructures en matière d'aqueduc, d'égout, de drainage et de voirie municipale;
- La poursuite du plan de gestion des véhicules et de la machinerie;
- La poursuite du plan de mise à niveau des bâtiments municipaux;
- La préparation d'un plan directeur des parcs, espaces verts et structures de loisir.

PTI

	2020	2021	2022	TOTAL
INVESTISSEMENTS				
Infrastructures	10 166 830 \$	8 279 100 \$	8 279 100 \$	26 725 030 \$
Bâtiments	439 000 \$	70 000 \$	200 000 \$	709 000 \$
Parcs et terrains de jeux	543 900 \$	2 500 000 \$		3 043 900 \$
Véhicules	422 000 \$	574 900 \$	345 000 \$	1 341 900 \$
Autres	165 000 \$	258 000 \$	10 500 \$	433 500 \$
	11 736 730 \$	11 682 000 \$	8 834 600 \$	32 253 330 \$

FINANCEMENT				
Emprunts	8 168 760 \$	8 693 000 \$	5 915 600 \$	22 777 360 \$
Subventions	2 741 770 \$	2 025 000 \$	2 025 000 \$	6 791 770 \$
Fonds de roulement	648 200 \$	10 500 \$	10 500 \$	669 200 \$
Excédent de fonctionnement	143 000 \$	70 000 \$		213 000 \$
Autres	35 000 \$	883 500 \$	883 500 \$	1 802 000 \$
	11 736 730 \$	11 682 000 \$	8 834 600 \$	32 253 330 \$

LES POINTS SAILLANTS

Un contrôle serré des dépenses, avec une hausse globale de 2,3%, malgré une augmentation de 2,7% de l'IPC depuis un an;

Une hausse des taux de taxes foncières de 1%, bien en deçà de l'inflation;

L'ajustement des tarifs pour le transport et le traitement des matières résiduelles, afin de refléter le coût réel des contrats pour assurer ce service :

- Hausse de 6 \$ du tarif pour les matières destinées au recyclage;
- Hausse de 16 \$ du tarif pour les matières destinées à la biométhanisation;
- Hausse de 25 \$ du tarif pour les matières destinées à l'enfouissement.

